Adaptation des montants aux variations des prix

Il est nécessaire d’adapter les montants des transferts monétaires lorsque les prix atteignent des niveaux qui empêchent les bénéficiaires de se procurer les biens et les services dont ils ont besoin sur les marchés locaux. Cet outil vous aidera à comprendre quelles sont les étapes à suivre pour adapter de manière rapide et efficace le montant des transferts aux variations des prix. Ces étapes concernent principalement des actions devant être menées lors des phases d’élaboration et de suivi du projet.

* Déterminez à quelle fréquence vous prendrez des décisions concernant l’adaptation du montant des transferts (tous les mois, tous les trois mois, etc.).
* Définissez un coût maximal pour les principaux produits de base à partir duquel une adaptation du montant des transferts sera nécessaire.
* Élaborez un plan afin de suivre l’évolution des prix et de faire rapidement part des changements aux décideurs.
* Prévoyez un budget de réserve pour permettre l’adaptation du montant des transferts.
* Informez les bénéficiaires des raisons qui ont motivé des adaptations éventuelles.
* Sensibilisez la communauté et obtenez son accord pour la réduction du montant des transferts en cas de chute des prix.
* Informez les autorités locales et les autres organisations des raisons qui ont motivé des adaptations éventuelles, afin d’éviter que des approches opposées soient adoptées par d’autres acteurs opérant dans la même région.

Il existe d’autres solutions permettant de faire face aux variations des prix, telles que le choix d’une autre modalité de transferts, l’établissement d’accords avec les commerçants et le soutien aux marchés. L’outil relatif aux variations des prix, disponible dans le module consacré au suivi et à l’évaluation, se penche sur ces différentes solutions.

Adapté de : Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, *Market Analysis Guidance* (en anglais).